



H A N D I P R I N T

---

UNE AVENTURE  
**HUMAINE**

---

H A N D I P R I N T

---

UNE AVENTURE  
**HUMAINE**

---

# M A R I E - A N N E MONTCHAMP

ANCIEN MINISTRE  
PRÉSIDENTE DE LA CAISSE NATIONALE  
DE SOLIDARITÉ POUR L'AUTONOMIE  
PRÉSIDENTE DE L'AGENCE ENTREPRISES & HANDICAP

---



La co-traitance entre une entreprise du secteur protégé ou adapté et une entreprise ordinaire est une dimension clé pour l'avenir de l'emploi des personnes en situation de handicap. Pour autant, il s'agit là d'un sujet encore émergent car nos schémas classiques peinent à prendre en compte les enjeux de transversalité économique et sociale !

Ainsi, en l'état, secteur public et secteur privé ne sont pas à égalité de potentiel, ce qui doit nous conduire à interroger notre code des marchés publics afin d'accroître la dynamique de liens renforcés et innovants entre fournisseurs.

Il ne s'agit en aucune manière de placer l'entreprise adaptée ou protégée dans une situation supplétive et de lui imposer un niveau accru de contrainte par la co-traitance ! L'enjeu est la mise en œuvre opérationnelle d'un partenariat fondé sur la confiance, l'enrichissement croisé, la responsabilité sociale, la transformation socio-organisationnelle des unités de production...

Le leadership est donc partagé au sein de la triade « entreprise donneuse d'ordre – entreprise adaptée ou protégée – entreprise ordinaire ».

Cette voie doit nous conduire à interroger une nouvelle fois nos pratiques et à dépasser le plafond de verre qui fait obstacle à l'emploi pérenne des personnes en situation de handicap.



« LES GENS ONT  
QUELQUE CHOSE  
EN COMMUN :  
ILS SONT TOUS  
**DIFFÉRENTS.** »

Robert ZEND, poète hongrois (1929-1985)

# V I N C E N T L E V I E U X

PDG DU GROUPE LECAUX IMPRIMERIES

---



L'histoire du groupe Lecaux a débuté en 1887 rue Emmanuel Liais à Cherbourg. Depuis, l'imprimerie Artistique Lecaux a connu différentes révolutions technologiques permettant d'imprimer toute sorte de supports en quantités importantes et dans des délais toujours plus courts. Le métier de labeur a énormément évolué au profit des hommes et de l'environnement. L'arrivée du numérique a bouleversé la donne et raccourci le temps entre la commande et la livraison.

Il faut sans cesse s'adapter et répondre aux besoins nouveaux des clients. Comprendre, anticiper, saisir, identifier les modes, les tendances, les changements font le quotidien de

l'entrepreneur qui doit être en mesure de satisfaire pleinement ses clients.

Dans un contexte difficile pour les imprimeurs, il faut savoir redoubler d'efforts, il faut savoir aussi se diversifier et proposer de nouveaux services pour répondre aux contraintes du marché et aux exigences éthiques de la société.

C'est dans cet esprit que j'ai créé en 2010 HandiPRINT. Une Entreprise Adaptée au service d'un projet associant le savoir-faire de l'imprimerie Artistique Lecaux à la diversité des compétences de salariés reconnus handicapés.

Depuis 2010, HandiPRINT répond à tous les défis comme n'importe quelle entreprise. Les obligations

de résultat sont les mêmes. Seul l'effectif de collaborateurs en situation de handicap diffère d'une entreprise classique.

La multitude des travaux confiés à HandiPRINT et la confiance régulièrement réaffirmée des clients m'invitent à penser que nous avons tracé le bon sillon. Au quotidien, mes collaborateurs et moi partageons une expérience unique, riche de rencontres et de découvertes.

Grâce à HandiPRINT, grâce à la diversité, j'ai découvert une humanité que je ne soupçonnais pas. En dévoilant cette histoire, j'ai souhaité mettre en lumière cette aventure unique dans la vie d'un chef d'entreprise.

PREMIÈRE PARTIE

---



DANS LE CŒUR  
DES HOMMES

# LA NAISSANCE

---

L'idée de créer HandiPRINT repose dès l'origine sur la confiance réciproque entre un client et l'imprimerie Artistique Lecaux...

En 2009, le fleuron de l'industrie nucléaire, AREVA, s'interroge sur la meilleure manière de répondre à la loi du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Cette loi, dite « loi handicap », renforce les mécanismes d'incitation à l'embauche des travailleurs handicapés et durcit les pénalités pour toute entreprise de plus de 20 salariés ne remplissant pas l'obligation de compter au minimum 6 % de personnes handicapées dans son effectif.

Cette loi répond aussi à une demande sociale. En effet, avec un taux de chômage deux fois supérieur

à celui du reste de la population et une exclusion parfois rapide du monde de l'entreprise dès lors qu'un handicap apparaît, les travailleurs handicapés se sentent isolés et démunis dans leur recherche d'emploi.

D'où la mise en œuvre d'obligations légales par le législateur. C'est la loi du 10 juillet 1987 qui a instauré l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (OETH) et a créé l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées). Mais, il faudra attendre la loi du 11 février 2005 pour revoir les mécanismes d'incitation à l'embauche. En effet, moins de 20 ans après la première loi, il a été nécessaire de renforcer certaines dispositions afin de mieux intégrer les personnes handicapées.

La loi de 2005 a rappelé également que les personnes en situation de handicap participaient à la vie sociale comme n'importe quel autre citoyen. Elles ont accès à l'ensemble des dimensions de la vie en société : le travail, l'éducation, la formation, les élections, les transports, les loisirs... Le but étant, au-delà des dispositifs d'accompagnement, de favoriser l'autonomie des personnes et leur épanouissement à travers des projets individuels de vie.

En 2009, la direction des achats d'AREVA a donc sollicité ses fournisseurs pour répondre aux obligations sociales de la loi de février 2005. L'imprimerie Artistique Lecaux a mis un point d'honneur à apporter une réponse à son client. La solution retenue fait appel à la sous-traitance au secteur protégé et adapté.

Vincent Levieux, pdg du Groupe Lecaux Imprimeries s'associe avec Yves Le Rossignol, directeur de l'ACTP (Association Cherbourgeoise de gestion et de promotion du Travail Protégé) pour créer un GME (Groupement Momentané d'Entreprises) afin de mutualiser intelligemment leurs compétences. Cet accord momentané entre les deux entités est validé par la DIRECCTE de Basse-Normandie qui reconnaît la pertinence du projet. La prestation, assurée conjointement avec l'ESAT « Jean Marais », voisin de l'imprimerie, satisfait pleinement AREVA. A l'issue du GME, Vincent Levieux et Yves Le Rossignol souhaitent aller plus loin dans la démarche d'insertion des travailleurs handicapés. Les entreprises devant répondre aux obligations de la loi handicap, ils imaginent faire bénéficier de ce dispositif novateur l'ensemble des clients



de l'imprimerie Artistique Lecaux et offrir ainsi aux salariés une véritable intégration professionnelle sur un poste en « milieu ordinaire », comme dans n'importe quelle entreprise.

L'idée fait son chemin et en octobre 2010, Vincent Levieux crée l'entreprise adaptée HandiPRINT avec l'accord de la DIRECCTE de Basse-Normandie qui apporte son indispensable agrément à une seule et unique condition que les salariés d'ACTP puissent intégrer HandiPRINT.

HandiPRINT débute son activité avec les 6 salariés handicapés du précédent GME. Ils intègrent l'imprimerie et interviennent principalement lors de l'impression et du façonnage, encadrés par des collaborateurs référents de l'entreprise ordinaire imprimerie Artistique Lecaux .

Le Groupe Lecaux Imprimeries démontre qu'il est possible, avec de la volonté, de concilier entrepreneuriat et lutte contre les discriminations. Les observateurs de l'époque qualifient cette création d'innovation sociale...



## COMMENT MESURER AVEC PRÉCISION LES UNITÉS BÉNÉFICIAIRES ?

Mesurer avec précision les Unités Bénéficiaires (UB) d'une prestation dans le cadre d'un contrat de sous-traitance peut s'avérer compliqué. Pour autant, chaque année, la transparence s'impose lors de la Déclaration Obligatoire d'Emploi des Travailleurs Handicapés (DOETH). HandiPRINT et le cabinet KPMG de Cherbourg proposent une solution fiable et rassurante pour les acheteurs.

Le process mis en œuvre vise à différencier par un système de flashage à chaque étape de la production – via un code-barres attribué à chaque dossier traité – les tâches exécutées par les travailleurs handicapés de celles effectuées par les autres salariés.

La mise en place de ce système de bornes permet de comptabiliser avec précision la part main-d'œuvre allouée sur chaque dossier et de générer les UB correspondantes.

Ce système renforce la confiance entre HandiPRINT et ses clients.



# UNE AMBITION PARTAGÉE

---

Le Groupe Lecaux Imprimeries a fait de la diversification le levier de son développement. Aujourd'hui, l'imprimerie traditionnelle – si elle veut survivre – doit se réinventer et proposer aux clients une offre globale de services qui dépasse la simple impression d'un document.

Le groupe développe une réelle plus-value sur les services intégrés en aval de l'impression : la gestion des stocks, l'approvisionnement, la logistique, la mise sous pli, le routage, le portage du courrier, la signalétique... et toutes les tâches qui facilitent le quotidien des clients.

Cette stratégie repose évidemment sur une politique d'investissement permettant l'acquisition de nou-

velles presses modernes et le rachat d'imprimerie concurrente comme OCEP à Coutances.

L'adoption d'une stratégie ambitieuse par le Groupe Lecaux Imprimeries en direction des travailleurs handicapés marque une nouvelle étape dans la croissance du groupe.

En passant de la sous-traitance auprès d'ateliers protégés à la création d'une entreprise adaptée, Lecaux accompagne la mutation du métier d'imprimeur et crée des services nouveaux. Aujourd'hui être imprimeur, c'est imaginer les besoins de demain. C'est faire grandir les idées de demain.





HandiPRINT prouve chaque jour que le handicap n'est pas un frein à la performance économique. Le salarié exerce une activité professionnelle dans des conditions adaptées à ses capacités. Le travail tient obligatoirement compte du handicap de la personne. Pour autant, le salarié est compétitif : il respecte les délais et livre un produit de qualité, identique à la prestation d'un salarié ordinaire.

C'est donc bien le travail qui s'adapte au handicap et non l'inverse.

HandiPRINT a démontré en quelques années d'existence qu'il n'était pas utopique de vouloir dépasser les différences. Bien au contraire, lorsque le travail est centré sur l'humain, chacun peut travailler, se sentir utile et donner un sens à son existence.



Cette conception du travail n'est possible que si l'entreprise respecte certains principes :

- Une approche adaptée à chaque handicap avec des dispositifs d'accompagnement
- Une intégration complète qui dépasse les contraintes
- Une exigence professionnelle pour tous les salariés
- Un investissement valable pour tous les salariés.

Au sein du Groupe Lecaux Imprimeries, la présence des salariés HandiPRINT est un atout. Comme quoi être différent est porteur de progrès et de cohésion. Le regard des autres salariés change nécessairement. Autour du travail, chacun apprend à connaître l'autre. Il faut simplement accepter l'autre dans sa différence et avec ses compétences. Ce n'est donc pas le fait du hasard si HandiPRINT embauche chaque année une dizaine de personnes.



### UNE CONFÉRENCE NATIONALE SUR L'INTÉGRATION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP EN MILIEU PROFESSIONNEL.

En s'associant au Crédit Agricole Normandie, HandiPRINT a créé l'événement avec la première conférence sur le thème « L'intégration des personnes en situation de handicap en milieu professionnel » en septembre 2016 à Caen.

À travers la tenue de 3 tables-rondes « De l'apparition du handicap à la professionnalisation », « De l'actualisation des compétences à la reconversion : l'apport différenciant de l'entreprise adaptée » et « L'accompagnement du secteur adapté et protégé par la fonction achats », le Groupe Lecaux Imprimeries a souhaité sensibiliser les entreprises normandes et bousculer les idées reçues pour démontrer en quoi le handicap représente un moteur pour l'économie.

Plus de 200 personnes ont assisté à cette conférence nationale, parmi lesquelles des chefs d'entreprise, des DRH et des directeurs achats, conscients de la responsabilité sociale de l'entreprise à l'égard des travailleurs handicapés.



# QUESTION À...

---

VINCENT LEVIEUX,  
PDG DU GROUPE LECAUX IMPRIMERIES.

QUELLE DIFFÉRENCE FAITES-VOUS ENTRE  
ENTREPRISE ORDINAIRE ET ENTREPRISE  
ADAPTÉE ?

« Absolument aucune. L'entreprise adaptée est régie comme une entreprise ordinaire. C'est un système économique avec des salariés, des clients, des contraintes, des délais et des impératifs ainsi que l'obligation de gagner de l'argent pour pouvoir payer les fournisseurs et investir. Le seul point qui diffère, c'est qu'elle doit en permanence s'adapter et se remettre en question pour être opérationnelle. Par rapport à une entreprise ordinaire, cela la rend extrêmement plus agile d'une certaine façon et, de mon point de vue, extra – ordinaire. »



## OLIVIER DEBARGUE,

DIRECTEUR DES ACHATS  
HORS PROGRAMMES  
CHEZ FRANCE TV.

### QUELLES DIFFÉRENCES FAITES-VOUS ENTRE ENTREPRISE ORDINAIRE ET ENTREPRISE ADAPTÉE ?

« L'ambition des acteurs du secteur du travail protégé et adapté et de leurs clients est d'atteindre l'objectif d'effacer ces différences pour apparaître aussi créatif, compétitif et qualitatif que le secteur dit « ordinaire ». C'est probablement une excellente et nécessaire démarche pour surmonter certains préjugés tenaces sur la performance perçue des Entreprises Adaptées et Etablissements et Services d'Aide par le Travail.

Pourtant il me semble qu'il faille pousser encore plus loin cette ambition car, lorsque la qualité et la performance sont au niveau des meilleurs du marché, les EA et ESAT apportent en plus ce supplément d'âme ainsi que du sens et de la fierté dans nos interactions professionnelles.

L'ambition, c'est que les entreprises du secteur adapté et protégé soient ou deviennent des entreprises « extra » ordinaires. »

### OLIVIER LANDAIS, DIRECTEUR DES ACHATS CHEZ AREVA NC LA HAGUE.

### QUELLES DIFFÉRENCES FAITES-VOUS ENTRE ENTREPRISE ORDINAIRE ET ENTREPRISE ADAPTÉE ?

« Dans le cadre de sa démarche « diversité et solidarité », AREVA consulte le secteur adapté dès que le besoin correspond aux savoir-faire des fournisseurs. Partant de ce principe, aucune différence n'est faite sur les exigences attendues aussi bien d'une entreprise ordinaire que d'une entreprise adaptée : les contraintes en termes de rentabilité, d'efficacité, de qualité, de réactivité ou de performance sont les mêmes. A prix identique et qualité similaire, AREVA saura faire appel à une entreprise adaptée.

AREVA a trouvé avec l'entreprise HandiPRINT un partenaire à l'écoute de ses besoins et de ses contraintes économiques et sachant faire preuve d'une vraie adaptabilité. La complémentarité entre Lecaux et HandiPRINT permet de trouver des solutions et de satisfaire nos besoins. C'est une réelle opportunité pour le client.

Au-delà des aspects économiques, AREVA combat toute forme de discrimination. Il est agréable pour notre groupe de pouvoir favoriser la reconnaissance des talents et de permettre des passerelles entre l'entreprise adaptée et l'entreprise ordinaire. »



DAVID  
PETAUTON,

RESPONSABLE  
DE LA COMMUNICATION  
À L'AGENCE FRANÇAISE  
DE LA SANTÉ NUMÉRIQUE -  
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ.

POURQUOI AVOIR CHOISI  
DE TRAVAILLER AVEC  
UNE ENTREPRISE ADAPTÉE ?

« En tant qu'organisme public, l'Agence française de la santé numérique a fait le choix de travailler avec des entreprises adaptées.

Notre Agence se doit d'être cohérente avec les objectifs de responsabilité sociale, et cela va bien au-delà des lois sur les nouvelles régulations économiques. Pour nous, faire appel à HandiPRINT, c'est résolument s'inscrire dans une démarche citoyenne, qui vise à garantir l'égalité des chances et le respect des différences, en permettant à des travailleurs en situation de handicap d'accéder à l'emploi. L'humain tient une place prépondérante au sein de notre agence. Cela constitue le vivier de créativité et de dynamisme qui émule notre quotidien.

Nous considérons que tout le monde est source d'inspiration et a des parts de voix dans les orientations de nos travaux. En plus de faire collaborer avec des entreprises adaptées, l'ASIP Santé est signataire de la charte de la diversité. Ce sont nos différences qui nous font avancer... »



VALÉRIE BLED,  
RESPONSABLE RECRUTEMENT  
CHEZ NAVAL GROUP.

QUELLES DIFFÉRENCES  
FAITES-VOUS ENTRE ENTREPRISE  
ORDINAIRE ET ENTREPRISE  
ADAPTÉE ?

« Aujourd'hui, Naval Group exige de l'entreprise adaptée qu'elle réalise ses prestations avec les mêmes exigences de qualité qu'une entreprise ordinaire. Chaque jour, j'ai l'occasion de travailler avec les salariés d'HandiPrint. Ils sont efficaces dans leur travail, et je trouve qu'ils disposent de grandes qualités relationnelles, d'une réelle motivation dans leur emploi et du souci de bien-faire leurs tâches. Non seulement, c'est agréable de travailler à leurs côtés, mais ce sont également des valeurs qui ont tendance à se remarquer de nos jours.

La diversité et la responsabilité sociétale sont aujourd'hui au cœur des discussions mais concrètement où en sommes-nous ? Sur notre site de Cherbourg, loin de l'image rétrograde de « l'emploi social », les salariés d'HandiPRINT accomplissent leurs missions avec efficacité et brio. Ils sont bien intégrés au sein de notre entreprise. Ils circulent en voiture électrique, affichant fièrement leur logo. C'est innovant et dynamisant. »



MARIE-HÉLÈNE  
DELAUX,

DIRIGEANTE DE L'AGENCE  
DE COMMUNICATION SABOOJ

QUELLE(S) DIFFÉRENCE(S)  
FAITES-VOUS ENTRE  
L'ENTREPRISE ADAPTÉE ET  
L'ENTREPRISE CLASSIQUE ?

« Aucune différence car l'entreprise adaptée appartient au milieu ordinaire : elle répond à la même réglementation mais surtout aux mêmes enjeux économiques. Elle doit ainsi démontrer son professionnalisme, sa réactivité et sa compétitivité pour remporter des marchés très concurrentiels. Une différence de taille car l'essence même de son existence répond à des enjeux sociaux : accompagner au quotidien des personnes qui, à compétences égales, ne trouvent pas d'emploi sur le marché du fait de leur différence.

Toute la difficulté est d'allier les enjeux économiques de l'entreprise aux enjeux professionnels des individus qui la composent. C'est bien la problématique de toutes les entreprises mais en entreprise adaptée on s'attache à ne pas perdre la mémoire !

Et on essaie de mettre en œuvre tous les moyens pour y arriver et convaincre les autres entreprises que cela est possible ! »

LE GROUPE LECAUX  
IMPRIMERIES RÉCOMPENSÉ  
POUR HANDPRINT.

Le département de la Manche organise depuis 2010 les « Trophées des entrepreneurs », l'occasion de mettre à l'honneur des entreprises exemplaires, innovantes et ambassadrices de la Manche. En décembre 2014, le Groupe Lecaux Imprimeries a reçu le Trophée des entrepreneurs dans la catégorie « innovation et développement durable ».

Ce prix récompense l'engagement durable du Groupe Lecaux Imprimeries et de sa filiale HandiPRINT en faveur de l'insertion et du maintien des travailleurs handicapés dans le monde du travail. Une démarche innovante dans le secteur de l'imprimerie.



DEUXIÈME PARTIE



QUAND  
DEUX MONDES  
SE RENCONTRENT



# L'INSERTION DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Trouver un travail qui plaît quand on est une personne handicapée reste compliqué. Il faut pouvoir dépasser son handicap, ses pathologies et sa dépendance. Encore beaucoup trop de personnes handicapées subissent la dure loi du travail. En dépit des obligations légales, l'insertion des personnes handicapées est souvent contrariée par leur niveau de diplômes et les exigences des employeurs.

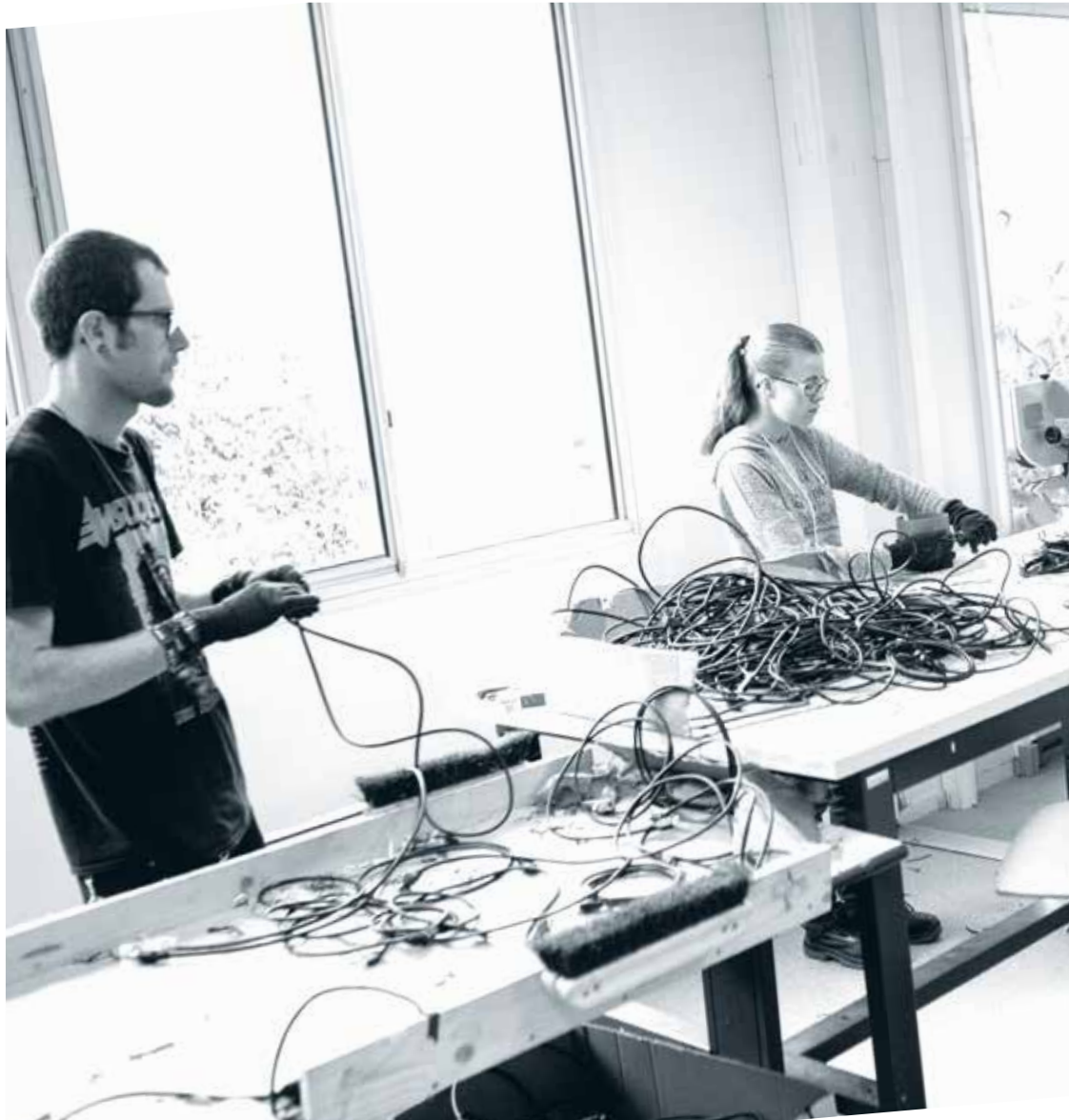
Au sein du Groupe Lecaux Imprimeries, l'approche est bien différente. Face à la méconnaissance des métiers de l'imprimerie, l'entreprise s'ouvre et accueille régulièrement des visiteurs et des clients. HandiPRINT a ainsi pu compter pour se développer sur un excellent bouche-à-oreille... relayé par les

salariés qui portent, tels des ambassadeurs, les valeurs de la société.

Ces derniers sont fiers d'expliquer leur quotidien et le travail partagé entre salariés ordinaires et salariés handicapés. La différence ne fait plus peur chez HandiPRINT, car la différence est devenue une richesse.

Au sein de HandiPRINT, les salariés souffrent de handicaps plus ou moins lourds : altération d'un sens, autisme, déficience psychique, troubles du comportement stabilisés, déficience motrice, maladie invalidante, maladie chronique ou évolutive, diabète, accidents de la vie, AVC... HandiPRINT donne à ces personnes la chance de pouvoir accéder à un emploi durable sur des missions à valeur ajoutée. Les missions confiées sont diverses :





impression, gestion des commandes, numérisation, signalétique, création, routage, façonnage... Avec le développement du numérique, les tâches sont devenues moins manuelles et plus évolutives. Les personnes apprennent un nouveau métier et travaillent pour toute sorte de client, de la PME locale à la société du CAC40.

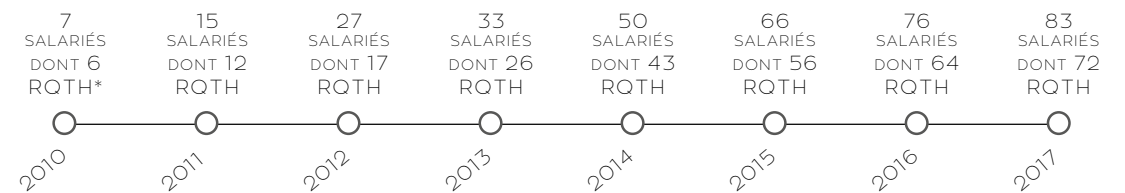
HandiPRINT assure des prestations au même niveau que le marché. HandiPRINT a su faire de la différence une compétence. Pour les clients, au-delà des économies générées sur leur contribution handicap, confier des commandes à HandiPRINT renvoie également une image positive de leur propre société. L'entreprise cliente communique plus aisément sur les vertus de la différence et sur l'acceptabilité du handicap. L'entreprise citoyenne a de beaux jours devant elle.

Au sein de HandiPRINT, les salariés RQTH

(Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé) occupent des postes adaptés à leur pathologie et ont des conditions de travail respectueuses de leur degré de handicap. Tout le monde se mobilise pour que chaque travailleur trouve sa place en milieu adapté. L'objectif final étant d'accompagner les travailleurs handicapés vers le monde professionnel ordinaire. A ce jour, deux travailleurs handicapés ont quitté HandiPRINT et rejoint l'imprimerie Artistique Lecaux. Un troisième qui assurait une prestation sur site pour un client a d'abord obtenu un CDD auprès de l'entreprise cliente avant d'être finalement recruté en CDI. Une vraie satisfaction partagée par l'ensemble des salariés.

La diversité des travaux permet ainsi aux salariés d'évoluer professionnellement et d'acquérir de nouvelles compétences.

## ÉVOLUTION DES EFFECTIFS DE HANDIPRINT



\* RECONNAISSANCE DE LA QUALITÉ DE TRAVAILLEUR HANDICAPÉ

# UNE INTÉGRATION RÉUSSIE

Le succès de HandiPRINT repose sur deux grands engagements :

- l'insertion par l'adaptation du poste de travail
- la montée en compétence grâce à des formations

Pour effectuer des tâches comparables à celles des autres salariés de l'imprimerie, il est indispensable de s'adapter à chaque cas, à chaque handicap ou pathologie. Pour autant, il ne doit y avoir dans l'entreprise aucune différence entre salariés du fait du handicap. L'insertion du travailleur RQTH doit répondre à cette obligation.

Pour cela, un dispositif d'accompagnement vers le travail en milieu adapté a été mis en place avec la Fondation du Bon Sauveur de la Manche. Le parcours d'intégration est facilité grâce à la mobilisation des acteurs, en particulier des missions locales qui veillent à l'accompagnement des jeunes adultes.

Le candidat est accueilli pour une Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) afin de découvrir le monde du travail et les différents métiers proposés par HandiPRINT. Pendant cette période, d'une durée maximale d'un mois, le stagiaire





découvre tous les secteurs d'activité de HandiPRINT. Tout au long de son parcours, il est évalué par un tuteur de l'entreprise et suivi par son conseiller afin de lever les éventuels freins à l'emploi.

Si l'expérience s'avère concluante, le candidat est d'abord recruté en CDI sur un mi-temps. Cette étape est importante, car elle détermine la suite. Chez HandiPRINT, il est privilégié l'entrée progressive dans le monde du travail. C'est bien le travailleur en situation de handicap qui exprime le souhait

de travailler à plein temps. Ces différentes phases permettent d'adapter le poste de travail au handicap mais surtout de limiter les échecs. En général, les personnes en situation de handicap sont désireuses de travailler et débordent d'envie. Les échecs sont rares.

La motivation est un excellent moteur de progrès et facilite l'intégration rapide au sein des équipes. Pour autant, HandiPRINT mène des actions de formation et d'accompagnement avec notamment la présence de référents issus des entreprises, dites « classiques »,



du Groupe Lecaux Imprimeries. Ces référents sont tous volontaires.

Tout est donc mis en œuvre pour que les salariés puissent évoluer sereinement, continuer à se perfectionner, maîtriser les outils de la chaîne de production, mais aussi s'ils le souhaitent, intégrer l'entreprise ordinaire. C'est la force du Groupe Lecaux Imprimeries de pouvoir proposer une évolution professionnelle et une montée en compétences.

Les travailleurs handicapés sont affectés dans tous les ateliers. Ils peuvent aussi bien se

retrouver devant une plieuse, une encarteuse, à la signalétique, à la réception du papier (une centaine de tonnes chaque mois) ou à l'impression numérique. Ils interviennent dans la plupart des activités de production, à l'exception des livraisons et des services commerciaux.

L'intégration s'accompagne d'un suivi psychologique. Cet accompagnement n'est pas obligatoire dans une entreprise adaptée. Mais chez HandiPRINT, il a été fait le choix de créer un poste de chargée d'accompagnement.

Depuis 2015, Julie Lamotte suit les travailleurs handicapés. Disponible en permanence, elle apporte une écoute attentive et collabore étroitement avec les partenaires comme Pôle Emploi, le réseau régional de Cap Emploi, la médecine du travail et les assistantes sociales qui effectuent régulièrement des bilans.

Au final, le parcours professionnel chez HandiPRINT est conçu pour s'adapter au rythme de chacun. Les salariés choisissent le temps de travail le plus compatible avec leur pathologie et leur vie personnelle. Un équilibre gagnant.

Une convention est signée avec l'association Au Fil de l'eau (Cherbourg) afin de proposer une cellule d'écoute et de soutien psychologique gratuite et anonyme hors des locaux de HandiPRINT. L'objectif du Groupe Lecaux Imprimeries est d'accompagner l'épanouissement individuel au-delà du projet professionnel et d'apporter une stabilité globale au projet de vie.

### HANDIPRINT PARTICIPE À LA CRÉATION ARTISTIQUE.

HandiPRINT, mécène de La Brèche, le Pôle National des Arts du Cirque de Normandie basé à Cherbourg, a participé à sa manière au projet French Remix (septembre 2014 – juin 2015) avec deux salariés handicapés chargés des captations vidéo.

S'inspirant du modèle anglais d'inclusion, La Brèche a confié à Jennifer Duquenne et Mikaël Jaouen la réalisation du documentaire retraçant le parcours artistique d'amateurs (44 jeunes de 5 à 20 ans), un parcours comprenant du cirque, du théâtre et débouchant sur un spectacle diffusé in fine dans des conditions professionnelles.

En faisant le lien entre amateurs et artistes professionnels, le film documentaire réalisé par Jennifer Duquenne et Mikaël Jaouen démontre tout l'intérêt de mixer différents publics : les jeunes amateurs dont certains en situation de handicap et les artistes professionnels. Les deux salariés ont été très vite intégrés et ont pu expérimenter les joies de la création artistique.



# QUESTION À...

---



CATHERINE  
DURAND,

MÉDECIN PSYCHIATRE  
ET PRÉSIDENTE DE  
L'ASSOCIATION  
AU FIL DE L'EAU.

COMMENT L'ASSOCIATION  
AU FIL DE L'EAU INTERVIENT  
AUPRÈS DE L'ENTREPRISE  
HANDIPRINT ?

« L'association Au Fil de l'eau emploie à l'année 12 salariés en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI) avec pour mission de fabriquer du mobilier en carton et des décors de théâtre. Ils bénéficient d'un accompagnement socioprofessionnel (mise à jour du cv, rédaction des lettres de motivation, contact avec les entreprises partenaires, visite d'entreprises en lien avec le projet professionnel et simulation d'entretiens d'embauche). Dans le cadre de cet accompagnement, les salariés ont la possibilité d'effectuer des stages en immersion complète auprès d'un réseau d'entreprises locales. HandiPRINT fait partie des entreprises partenaires. Certains de nos salariés, reconnus RQTH, peuvent suivre un stage découverte au sein de l'imprimerie. En fonction du bilan du stage et du projet de la personne, HandiPRINT propose un contrat. Au Fil de l'eau apporte aussi à HandiPRINT son expérience et son savoir-faire en matière d'écoute et d'accompagnement psychologique autour du projet de vie, personnel et professionnel. »

VINCENT LEVIEUX,  
PDG DU GROUPE LECAUX IMPRIMERIES.



CONSIDÉREZ-VOUS LE HANDICAP  
COMME UNE CHANCE POUR L'ENTREPRISE ?

« Accompagner des personnes qui rencontrent des difficultés physiques et/ou psychologiques et les voir retrouver le sourire, cela change la manière dont tout le monde travaille. Le handicap n'est pas un frein au développement. Bien au contraire, c'est une richesse humaine qui booste les performances, donne un sens à nos activités et permet de se dépasser. On prend davantage de temps pour réfléchir et améliorer les flux de production afin de mieux travailler. »

MAXIME LELONG,  
CHARGÉ D'AFFAIRES  
DU GROUPE LECAUX  
IMPRIMERIES.



COMMENT PERCEVEZ-VOUS  
LA PRÉSENCE DE SALARIÉS  
HANDICAPÉS AU SEIN  
DU GROUPE LECAUX ?

« Mon propre regard a complètement changé. La présence de salariés handicapés nous fait ouvrir les yeux et grandir. Quelle leçon d'humilité au quotidien. C'est humainement très enrichissant. Et d'un point de vue économique, c'est très performant. »



**JULIE LAMOTTE,**  
CHARGÉE D'ACCOMPAGNEMENT  
CHEZ HANDIPRINT.

### QU'APPORTEZ-VOUS AUX SALARIÉS DE HANDIPRINT ?

« J'accompagne psychologiquement et socialement les stagiaires et les salariés en situation de handicap. Mon travail est d'écouter et de trouver des solutions adaptées et pérennes. Il s'agit de lever certains freins par une approche empathique et bienveillante. Je suis aidée en cela par la médecine du travail et les assistantes sociales. Mon objectif : intégrer dans de bonnes conditions le salarié et favoriser l'épanouissement individuel. »



**DAVID LECOINTRE,**  
RESPONSABLE DU DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE CHEZ HANDIPRINT.

### QUELS SONT LES ATOUTS DE L'ENTREPRISE ADAPTÉE ?

« Pour les personnes en situation de handicap, les atouts de l'entreprise adaptée sont multiples. Ces personnes retrouvent une activité professionnelle compatible avec leur handicap. Grâce au suivi proposé chez HandiPRINT, je peux dire que tout est réuni pour une parfaite intégration. C'est important de proposer un équilibre entre le travail, la famille et les loisirs. J'ajouterai que je vis une expérience humaine enrichissante : au contact de mes collègues en situation de handicap, j'apprends et je partage leur joie, leur envie de travailler, leur volonté de bien faire. C'est épanouissant. »



CHRISTOPHE PICOT,  
RESPONSABLE LOGISTIQUE  
CHEZ HANDIPRINT.

QU'EST-CE QUE VOUS APPORTE  
AU QUOTIDIEN HANDIPRINT ?

« Salarié de l'imprimerie Artistique Lecaux, où j'avais la responsabilité du service reprographie, j'ai été victime d'un infarctus en avril 2015. Après une période de rééducation, et reconnu travailleur handicapé, j'ai été repris dans les effectifs de HandiPRINT. Grâce à l'entreprise et à des horaires adaptés, j'ai pu retrouver une activité professionnelle à un poste créé sur-mesure. J'occupe à temps plein le poste de responsable du service web-to-print. Aujourd'hui, grâce aux mesures d'accompagnement, j'ai recouvré une vie normale. J'ai aussi rencontré des collègues reconnus travailleurs handicapés. Je peux ajouter que grâce à eux, la solidarité n'est pas un vain mot. »



EN BINÔME

NATACHA LANGREZ,  
RESPONSABLE EXPÉDITIONS.

VIVIEN LE MAÎTRE,  
SERVICE EXPÉDITIONS  
CHEZ HANDIPRINT.



AVEZ-VOUS RENCONTRÉ  
DES DIFFICULTÉS À  
TRAVAILLER ENSEMBLE ?

NATACHA : « Au début, quand on m'a dit que j'allais travailler en binôme avec une personne handicapée, je me suis demandée de quel type de handicap il s'agissait. Ce n'est pas un problème pour moi de travailler avec une personne en situation de handicap si tout est aménagé et adapté pour elle. Aujourd'hui, Vivien m'accompagne et grâce à lui, je me sens moins seule à mon poste. Je peux compter sur lui. Le travail est plus facile à mener à deux. »

VIVIEN : « J'ai été très surpris au départ par tout ce que proposait HandiPRINT. Le handicap est dur à accepter encore aujourd'hui mais HandiPRINT m'apporte un soulagement et une vraie qualité de vie. J'ai été agréablement surpris par l'accueil, par l'accompagnement de Julie Lamotte et par l'aménagement de mon poste. Mon handicap est pris en compte. Le gros avantage par rapport à d'autres structures, c'est qu'ici on ne voit pas de différence et que l'on se sent bien intégré. Avec Natacha, j'ai trouvé une collègue attentive et à l'écoute. Je me sens en confiance. »



# LA CONFIANCE COMME MOTEUR

HandiPRINT a débuté avec une centaine de clients. À peine sept ans plus tard, le travail mené par les chargés d'affaires a permis de multiplier par six le nombre des clients.

Dans le but de répondre au mieux aux attentes et à la demande des clients, HandiPRINT a élargi la palette de ses compétences. Initialement tournée vers l'impression et le façonnage, l'entreprise adaptée propose dorénavant le routage grâce à un agrément obtenu auprès de La Poste, la signalétique, la PLV, la logistique, la création mais aussi les prestations délocalisées sur site en assistance aux fonctions supports (courrier, numérisation, gestion). La société a su diversifier son offre

et proposer des solutions globales pour la gestion des documents imprimés.

Depuis 2016, HandiPRINT, forte de son expérience, propose ses services en conseil et stratégie dédiés au monde du handicap et à la mise en œuvre de la Responsabilité Sociétale (ou Sociale) des Entreprises (RSE). Ainsi, les clients désireux de respecter les principes du développement durable peuvent solliciter HandiPRINT qui répond avec une palette complète de compétences (création de charte graphique, mise en page de documents, création de sites web, signalétique, réalisation de stands...).





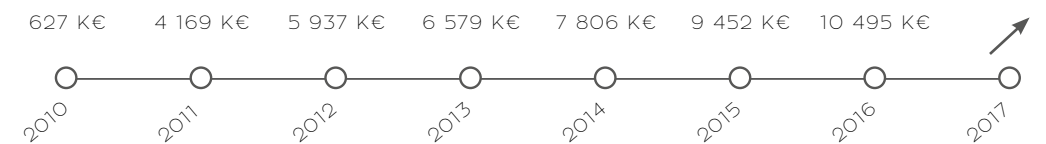
Demain, HandiPRINT compte bien se développer en s'appuyant sur le web-to-print, l'économie numérique, l'open data et la gestion des données. Comme toute entreprise, HandiPRINT se doit de remplir ses obligations de résultat. En 2010, le chiffre d'affaires s'élevait à un peu plus de 600 000 euros. Aujourd'hui, il atteint plus de 10 millions d'euros, soit une croissance organique de plus de 5 % par an. Cette performance économique est due à la confiance de la clientèle qui choisit de préférence l'entreprise adaptée. Un choix payant, puisqu'aujourd'hui, HandiPRINT figure parmi les 10 plus importantes entreprises adaptées en France.

La société a prouvé sa viabilité et sa compétitivité

dans un secteur très concurrentiel et dans un contexte économique parfois compliqué. HandiPRINT a démontré son souci de la performance. Les salariés peuvent être fiers : ils sont regardés pour la qualité de leur travail et non pour leur handicap.

Aujourd'hui, le modèle d'intégration de HandiPRINT est souvent cité en exemple. Ce modèle offre la possibilité à ceux qui, par leur pathologie, n'ont pas eu la chance d'avoir une scolarité classique et le diplôme qui va bien, d'entrer dans la vie active en étant reconnu pour leurs compétences. Pour la plupart, HandiPRINT leur a permis de retrouver la confiance perdue suite à un mauvais départ dans la vie.

#### ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE HANDIPRINT



# CULTIVER SA DIFFÉRENCE

---

Innovant dans ses process de fabrication, le Groupe Lecaux Imprimeries l'est également à l'égard de ses salariés, dont il veille à assurer le bien-être. Bientôt, les locaux vont être rénovés et agrandis pour le plus grand confort des occupants, soit en tout 1000 m<sup>2</sup> de surface nouvelle.

## UNE POLITIQUE EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE.

Les salariés de HandiPRINT bénéficient d'activités de loisirs offertes par leur employeur. Ainsi, grâce à un partenariat avec le Club de Loisirs de Tourlaville, ils peuvent pratiquer à l'année et gratuitement une activité pour leur plus grand plaisir : yoga, gym tonique, tennis, badminton, judo, zumba, step...

Via les mécénats culturels du Groupe Lecaux Imprimeries avec Le Trident, scène nationale de Cherbourg-en-Cotentin, et La Brèche, Pôle National des Arts du Cirque de Normandie, les salariés peuvent assister à de nombreux spectacles (théâtre, chanson, danse, musique...).

Ces activités gratuites facilitent l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle. Chacun, en fonction de son projet de vie, découvre de nouveaux aspects de la vie en société.

Cette politique volontariste contribue d'une part au mieux-être des salariés et de leur famille et d'autre part, favorise les échanges entre les salariés du groupe. Une autre façon de faire connaissance et de dépasser les différences.



Parallèlement, le Groupe a fait le pari d'accompagner durablement ses salariés handicapés dans la réalisation de leur projet professionnel.

Partant du constat que la multitude des travaux confiés à HandiPRINT favorise la montée en compétences et l'acquisition de nouveaux savoir-faire, Lecaux Imprimeries souhaite valoriser la différence en mettant en place un processus de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'idée est simple : accompagner les salariés vers des formations diplômantes via la mise en place de la VAE en lien avec le Rectorat de la région Normandie.

HandiPRINT montre l'exemple et innove sur la politique de formation. Pour le Groupe Lecaux Imprimeries, investir dans les hommes, c'est s'assurer de nouvelles compétences et donc une plus grande compétitivité.

Soutenu par Geneviève Gosselin-Fleury, députée de Cherbourg (2012–2017), le Groupe va beaucoup plus loin dans la formation. Conscient que les parcours scolaires sont parfois chaotiques, il souhaite à partir des savoir-faire reconnus sur un métier donné, délivrer des formations diplômantes.



*Dans les locaux de HandiPRINT, en Juin 2014, de gauche à droite, Ségolène Neuville ancien Ministre, Geneviève Gosselin-Fleury, ancienne députée de la 4<sup>e</sup> circonscription de la Manche, Ludovic Auderset, salarié HandiPRINT.*

Obtenir un diplôme n'est pas simple, car les critères de délivrance ne peuvent pas être les mêmes qu'en milieu scolaire, en particulier la partie connaissances théoriques. Le cursus doit s'adapter aux personnes. Ainsi, depuis la rentrée de 2016, deux salariées de HandiPRINT ont entamé une démarche de VAE avec l'aide du GRETA. De même, HandiPRINT accompagne une collaboratrice qui suit en alternance avec le groupe FIM un BTS « assistante en gestion des PME et des PMI ». Parallèlement, un collaborateur poursuit un BTS « services Informatiques ».

Pour mener à bien ce parcours diplômant, chaque salarié handicapé est accompagné par un référent volontaire, salarié de l'entreprise ordinaire. Ce dernier est à la fois accompagnateur et formateur. L'élève et le maître sont liés par un contrat moral. Le référent guide le salarié jusqu'à l'obtention du diplôme qui reconnaît les compétences acquises, à savoir un titre professionnel de qualification de niveau V, soit l'équivalent d'un CAP ou d'un BEP. Comme pour n'importe quelle entreprise,

HandiPRINT reconnaît le droit à la formation pour tous, quel que soit le handicap.

L'objectif est ambitieux: la réalisation du projet professionnel passe par l'obtention du diplôme. Selon Geneviève Gosselin-Fleury, il est évident qu'à partir du moment où les salariés handicapés font le même travail que leurs collègues diplômés, il n'y a aucune raison pour que les qualités professionnelles ne soient pas reconnues à leur juste titre par un diplôme.

Enfin, sur le parcours qui mène à la validation, HandiPRINT innove en rémunérant (avec l'accord du Rectorat) des rédacteurs « neutres » afin qu'ils se déplacent jusqu'à l'entreprise adaptée pour aider les salariés à rédiger leur mémoire dans le cadre de la VAE. L'entreprise évite ainsi aux personnes handicapées de se déplacer hors de leur environnement de travail. Toutes les conditions sont donc réunies pour obtenir le précieux sésame. Et aussi paradoxal que cela puisse paraître, chez HandiPRINT, l'emploi mène au diplôme.



*Geneviève Gosselin-Fleury et Alicia Baleh, en BTS « assistante de gestion PME/PMI » en alternance, chez HandiPRINT.*



*De gauche à droite : Julie Lamotte, Jennifer Duquenne, salariée chez HandiPRINT en préparation de sa VAE Signalétique, Chloé Germain du GRETA*

## UN DÉVELOPPEMENT FINANCÉ GRÂCE À NCI.

NCI (Normandie Capital Investissement), acteur majeur du capital investissement en Normandie, apporte ses compétences et ses fonds propres aux côtés de HandiPRINT. Cet engagement est le signe que le modèle social innovant, défendu par le Groupe Lecaux Imprimeries, dispose d'un fort potentiel et intéresse les investisseurs.

NCI, qui se veut au plus près des entrepreneurs innovants a investi 700 000 € au capital du groupe – Vincent Levieux conserve la majorité. Pour ce dernier, la présence de NCI crédibilise encore plus le secteur adapté et vient pérenniser le groupe et l'ensemble de ses filiales.



# QUESTION À...

---



ANNE-CÉCILE  
GUITTON,  
DIRECTRICE ASSOCIÉE  
CHEZ NCI.

POUR QUELLE  
RAISON AVEZ-VOUS  
DÉCIDÉ D'INVESTIR  
AUX CÔTÉS DU  
GROUPE LECAUX  
IMPRIMERIES ?

« Vincent Levieux a instauré un nouveau modèle qui intègre avec succès des personnes en situation de handicap dans l'entreprise. Ce savoir-faire est rare et bénéficie tout autant aux collaborateurs qu'aux clients, nous sommes donc fiers de pouvoir l'accompagner afin de diffuser ses pratiques à une plus large échelle. »

## ODILE LEFAIX-VÉRON,

CONSEILLÈRE DÉPARTEMENTALE DE LA MANCHE ET 1<sup>ÈRE</sup> ADJOINTE  
DE LA COMMUNE DÉLÉGUÉE DE EQUEURDEVILLE-HAINNEVILLE.

COMMENT VOYEZ-VOUS  
L'ACTION MENÉE PAR  
L'ENTREPRISE ADAPTÉE  
HANDIPRINT ?

« Je suis sensible aux actions menées par HandiPRINT sur notre territoire. Mes nombreux échanges avec les familles font remonter que la notion de handicap recouvre un nombre important de situations, mais elle renvoie toujours à une même réalité : la personne handicapée reste confrontée à de nombreuses difficultés et est souvent exclue du monde du travail.



En proposant dans un premier temps un stage, l'entreprise adaptée HandiPRINT favorise l'insertion professionnelle par l'emploi des personnes handicapées dans l'entreprise. Pour ces dernières, c'est une formidable opportunité de découvrir que l'on a des capacités qu'on n'avait même pas imaginées, c'est valorisant ! Être perçu sans a priori quelle que soit sa différence favorise l'inclusion dans la société. Je m'aperçois que ces personnes s'ouvrent

à la discussion et acquièrent petit à petit plus d'autonomie et surtout plus de confiance en elles. Être à l'écoute des maux, ressentir ce besoin de bien faire, adapter les horaires et conditions de travail, positionner la personne sur le poste correspondant à son projet, tel est l'engagement des dirigeants de HandiPRINT. Cette volonté de créer des passerelles entre le secteur adapté et le milieu ordinaire ne peut que faciliter l'intégration des personnes handicapées. »



## ALICIA BALEH,

ASSISTANTE DE GESTION EN ALTERNANCE  
AVEC LE GROUPE FIM.

### QUE VOUS APPORTE HANDIPRINT ?

« HandiPRINT m'a accepté en alternance au service facturation afin de préparer en deux ans le BTS « assistante en gestion des PME et des PMI » avec le groupe FIM. Vincent Levieux m'a ouvert les portes de sa société et a adapté le poste de travail à mon handicap. Je suis trois jours en entreprise et deux jours au centre de formation. J'adore ce que je fais. Je refuse que l'on s'apitoie sur mon handicap. Je suis une employée comme une autre, même si je rencontre parfois des problèmes d'accessibilité. À l'issue de mon BTS, je devrais intégrer HandiPRINT. »

## UN COLLOQUE POUR MIEUX SAISIR LES FREINS À L'EMPLOI.

En mars 2017, le groupe FIM – réseau de 4 centres de formation de la CCI Ouest Normandie – a organisé, en partenariat avec la ville de Cherbourg-en-Cotentin et le soutien actif de HandiPRINT, un colloque sur le thème « emploi et handicap, la différence en plus ».

Partant du constat que l'emploi des personnes handicapées pose encore des difficultés, autant par manque de volonté des entreprises que par des idées reçues, les différents intervenants ont démontré que le handicap n'est pas un frein à l'emploi. L'intégration est possible. Elle passe par une adaptation du travail au handicap.

COLLOQUE  
**EMPLOI &  
HANDICAP**  
la différence  
en plus!

Jeudi  
23 mars 2017 14h00-16h30  
Groupe FIM Cherbourg-en-Cotentin

www.fim.fr  
www.handi-print.fr



## JENNIFER PRÉMONT,

SALARIÉE CHEZ HANDIPRINT.

QUE VOUS APPORTE HANDIPRINT ?

« Grâce à HandiPRINT, j'ai trouvé un travail. Qui plus est, un travail adapté à mes soucis de santé. Dès le départ, j'ai pu compter sur la prise en compte de ma pathologie et sur la compréhension de mes collègues. Mes horaires de travail sont adaptés. L'ambiance est agréable. Il règne un esprit d'équipe qui favorise l'investissement individuel. Je me plais bien à mon poste. »



## SAMUEL SAUVAGE,

SALARIÉ CHEZ HANDIPRINT.

QUE VOUS APPORTE  
HANDIPRINT ?

« Ici, je me sens bien. Je suis dans mon élément naturel : l'imprimerie. C'est ce que j'ai toujours voulu faire. Chaque jour, je suis content de venir travailler. Avec l'entreprise adaptée, je découvre de nouvelles machines. Ça me plaît. L'ambiance est bonne. Et malgré la taille de la société, le relationnel occupe une place importante. Les salariés, qu'ils soient en situation de handicap ou non, travaillent main dans la main. Tout le monde s'est adapté. Il n'y a pas de barrière. Nous n'avons pas besoin de prouver ce que nous valons car on nous fait confiance dès le début. Et si on a un souci, quelqu'un est toujours présent pour nous aider. Je suis heureux d'être ici pour tout cela, sans barrière, sans différence. »



## EMILIE VOIDY,

RESPONSABLE SIGNALÉTIQUE GROUPE LECAUX IMPRIMERIES,  
RÉFÉRENTE VOLONTAIRE.

POURQUOI AVEZ-VOUS POSTULÉ  
COMME RÉFÉRENTE AUPRÈS D'UN SALARIÉ HANDIPRINT ?

« Je ne me suis pas posée de question. Pour moi, c'est naturel d'accepter l'autre comme il est. Je ne fais pas de différence entre un salarié de l'imprimerie et un salarié de HandiPRINT. Sur la chaîne de production, les tâches sont menées de la même manière. Aujourd'hui, je suis satisfaite de montrer mon métier et d'accompagner les collègues. »



# DEPUIS SA CRÉATION EN 2010, HANDIPRINT ŒUVRE EN FAVEUR DE L'INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES.

L'intégration en milieu ordinaire impose d'adapter l'outil au handicap et non l'inverse. Tenir compte du handicap, c'est se donner les moyens d'accepter l'autre avec toutes ses différences sans préjugé, sans misérabilisme.

L'entreprise adaptée répond parfaitement aux exigences du monde du travail. HandiPRINT démontre tous les jours que l'on peut travailler de manière performante et concurrencer les meilleurs. Une entreprise sociale et responsable reste une entreprise.

Réfléchir à la meilleure manière d'intégrer une nouvelle recrue, se questionner sur la capacité d'un salarié à exécuter une tâche, échanger

sur les conditions de travail voire mobiliser des moyens importants pour acquérir un matériel adapté ou encore repenser un processus de fabrication pourrait relever de la gageure dans une entreprise classique, mais pas dans une entreprise adaptée qui tire sa force de l'humain.

Si HandiPRINT a su gagner la confiance de ses clients, c'est bien parce que le modèle économique a fait ses preuves.

Aujourd'hui, les clients font davantage appel à nos savoir-faire qu'aux Unités Bénéficiaires.

Ils viennent nous chercher pour nos valeurs...

# MERCI À TOUS !

# REMERCIEMENTS

Tous nos clients: les collectivités territoriales, les établissements publics, les institutions culturelles, les associations, les TPE, les PME, les entreprises de taille intermédiaire et les grands groupes. Chacun à sa manière participe au développement de l'entreprise adaptée et à l'épanouissement des salariés de HandiPRINT.

L'ensemble de nos employés dont les parcours et les expériences viennent enrichir l'aventure humaine...







H A N D I P R I N T

# UNE AVENTURE HUMAINE

Trouver un travail qui plaît quand on est une personne handicapée reste compliqué.

Vincent Levieux, PDG du Groupe Lecaux Imprimeries, croit en la dynamique de l'entreprise adaptée. Dans cet esprit, il a créé en 2010 HandiPRINT.

Son credo : amener à l'emploi des personnes handicapées en respectant leur identité et leur singularité.

Au cœur du projet : des passerelles avec le monde du travail ordinaire grâce à la proximité des métiers entre l'entreprise ordinaire et l'entreprise adaptée. L'objectif : développer la cotraitance avec l'entreprise dite « classique » afin de monter en compétences et de profiter des savoir-faire de chacun.

Ainsi, HandiPRINT offre à la personne en situation de handicap la chance de pouvoir accéder à un emploi durable sur des missions à valeur ajoutée.

L'idée de HandiPRINT : faire de la différence une compétence.

Chez HandiPRINT, le salarié apprend un nouveau métier, bénéficie d'un accompagnement adapté à son handicap et peut obtenir un diplôme grâce à la validation des acquis de l'expérience, une innovation sociale qui devrait rapidement inspirer d'autres entreprises...

